

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le test en station (ci-après le test) pour l'approbation de nouveaux étalons Franches-Montagnes a débuté le 17 janvier pour se terminer le 26 février 2011. Sur les 17 candidats-étalons retenus lors de la sélection à Glovelier, 14 pourront être utilisés pour la reproduction à partir de cette année. Le candidat âgé de 4 ans appartient aux 14.

Les étalons franchises-montagnes de trois ans doivent passer différents degrés de sélection jusqu'à leur approbation définitive. En premier lieu, ils sont appréciés pour le modèle et les allures lors de la sélection des étalons qui a eu lieu cette année le 8 janvier à Glovelier. Ils doivent atteindre un total d'au moins 18 points pour être sélectionnés pour le test de 40 jours à Avenches (Test en station). Par la suite, les étalons sélectionnés doivent, à leur arrivée au test en station, subir un examen clinique avec radios à l'appui. Le test en station de 40 jours constitue la troisième étape. Durant ce test, les candidats-étalons sont entraînés et jugés, sous la selle et à l'attelage, par le personnel expérimenté du Haras national. Les notes reçues pendant la période d'entraînement comptent pour 60% de la note finale. Le test de comportement constitue une partie intégrante du test en station. Il a pour but de donner des informations au sujet du caractère des chevaux. Parmi les conditions à remplir pour être approuvés, les étalons doivent avoir réussi le test de comportement. Le dernier jour du test constitue la dernière étape et aussi l'apogée de l'approbation des étalons. Ce jour-là, 7 juges neutres, convoqués expressément pour cet examen, donnent une dernière appréciation pour les chevaux, qui comptera à raison de 40% de la note finale pour l'approbation. Pour être approuvés à l'élevage, les étalons doivent avoir obtenu un indice minimum de 90 points, 100 étant l'indice correspondant à la moyenne des résultats des candidats. Les chevaux de 4 ans sont pénalisés de 10 point dans le résultat final par rapport aux 3 ans.

Tous les candidats inscrits sont allés jusqu'au terme du test. Il n'y a pas eu de disqualification liée notamment à des raisons de santé ou de tares héréditaires. Sur les 17 candidats, 13 ont réussi le test en station, le vainqueur étant le n 32 Chadow. Félicitations à son éleveur M. Pierre Koller de Bellelay. Un étalon qui n'a pas réussi le test a toutefois reçu le droit de saillir comme étalons base, à préciser que tous les candidats ont réussi le test de comportement, condition nécessaire pour réussir le test et être approuvé.

La diversité des étalons approuvés est à relever. Sur les 14 approuvés, 8 sont issues de lignées menacées ou sont des étalons dits bases en raison de leur faible apport de sang étranger (inférieur à 2%). Pour assurer la durabilité de la race, des efforts vont être déployés à l'avenir pour tenir compte non seulement des lignées d'élevage mais du degré de consanguinité au sein de la race.

Les conditions étaient toutes réunies pour que cette journée soit un succès. Le temps fut de la partie, le public, composé essentiellement d'éleveurs, est venu nombreux (env. 2'000 personnes) assister à l'examen final des candidats-étalons, le tout sous le regard bienveillant des cigognes déjà de retour de migration.

Avenches, le 26 février 2011

Fédération suisse du cheval Franches-Montagnes (FSFM)